

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MAIRIE DE VAUREILLES**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 octobre 2021**

L'an deux mille vingt un et le 22 octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Vaureilles, régulièrement convoqué, le 15 octobre, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Mr HENRY Claude, Maire.

Présents : Claude HENRY, Gisèle ONNO, Frédéric PETIT, Edith FAIX, Lucile GRATUZE-BESSOU, Ludovic GRIALOU, Franck BRUGEL, GAYRALD Vincent.

Absent excusé ayant donné pouvoir: : Laurent BERNUSSOU représenté par Claude HENRY  
Absents excusés : Sébastien DE LA BALLINA, Pascal AMIRAULT

Monsieur Frédéric PETIT a été désigné secrétaire de séance.

- **Dénomination des voies de la commune de Vaureilles**

Monsieur le Maire rappelle qu'une commission aidée par le SMICA a travaillé sur la dénomination et la numérotation des voies de la commune de Vaureilles. Il présente les différentes dénominations au conseil municipal. La création des voies sera validée lors du prochain conseil.

IMPASSE DE MARCILLAN  
RUE DE LA MINE  
CHEMIN DES POMMIERS  
CHEMIN DES CHENES  
CHEMIN DU RAVIN  
ROUTE DES COMBES  
PLACE DU MONUMENT  
IMPASSE DES GRILLONS  
IMPASSE DU BARTASSOL  
CHEMIN DU TILLEUL  
ROUTE DE LA REMISE  
CHEMIN DES BESSADES  
ROUTE DE LA PLANQUETTE  
RUE DE LA MAIRIE  
IMPASSE DES FLOTTES  
PLACE SAINT LAURENT  
IMPASSE DE LA GACIE  
ALLEE DU CHATEAU  
IMPASSE DE CABROL  
ROUTE DU MAS DE MIQUEL  
ROUTE DE LA GRAUDIE  
ROUTE DE VAUREILLES  
ROUTE DES PEUPLIERS  
ROUTE DES GENETS  
CHEMIN DES CAZALOUS  
ROUTE DU PUECH  
CHEMIN DE LA BESIE  
ROUTE DE DRULHE

PLACE DE L ABBE BAYSSE  
ROUTE DES MILLEPERTUIS  
ROUTE DE LA MONTANIE  
ROUTE DE LANUEJOULS  
RUELLE DES HIRONDELLES  
IMPASSE DES CHAMPS  
CHEMIN DES BOIS  
ROUTE DE BORREDON  
ROUTE DE LABRO  
IMPASSE DU PRE HAUT  
ROUTE DE LA CEDALIE  
IMPASSE DU MOULIN DE  
RAYSSAC  
IMPASSE DU VALLON  
ROUTE DE LA BOURRIATE  
IMPASSE DU VERN  
ROUTE DE MONTAGNOL  
IMPASSE SAINT RAMES  
IMPASSE DU FRAYSSE  
CHEMIN DES VERGNETTES  
ROUTE DES TROIS VILLAGES  
CHEMIN DE LA SCIERIE  
IMPASSE DE LA RIALE  
ROUTE DE CAMBURAT  
IMPASSE DES GRANGES  
IMPASSE DU BOVIDUC  
RUE DE LA TOUR  
IMPASSE DES TAYSES  
CHEMIN DES CERISIERS  
ROUTE DU CAYRE  
CHEMIN DE LA SAPINIERE  
ROUTE DE LA BARRABIE  
ROUTE DE CURNOLIS  
CHEMIN DES SERRES  
ROUTE DU TAYRAL  
AVENUE DU ROUERGUE  
IMPASSE DE LA CHATAIGNERAIE  
RUE DES ECOLES  
CHEMIN DE LA CROIX DE ROUX  
IMPASSE DE LA FAGE  
IMPASSE BELLEVUE  
ROUTE DE BEL AIR  
IMPASSE DE LA MOLINIE  
ROUTE DU LARZAC  
ROUTE DE MONTBAZENS  
IMPASSE DE LA COLLINE

IMPASSE DES TRAVERS  
IMPASSE DES GAZANES  
ROUTE DE PEYRUSSE  
IMPASSE DU FRENE  
RUE DES CAFES  
RUE CARDINAL MARTY  
ROUTE DE RAYSSAC  
RUE DU FOUR A PAIN  
ROUTE DES CYPRES  
ROUTE DU FANS  
ROUTE DES TIEULES  
PLACE DE CAVAGNAC  
ROUTE DE BUFFIERES  
IMPASSE DU PRE BAS  
IMPASSE DES PERDRIX  
IMPASSE DE PISSELEBRE  
RUELLE DE BORREDON  
IMPASSE DES BARTHES  
IMPASSE DES SOURCES  
PLACE DE L EGLISE ST JEAN  
CHEMIN DES JARDINS  
IMPASSE DU GOUDAL  
IMPASSE DE FRAGIBOU  
IMPASSE DU PRE LONG  
IMPASSE DU CAYROU  
IMPASSE DE LA BISTURIE  
RUE DES DOUVES  
RUE DES FORGES

La création des voies sera validée lors du prochain conseil.

Lors de la réalisation du bulletin communal une note explicative sur la mise en place de la démarche adressage sera rédigée avant la transmission du courrier aux administrés.

**- Modification délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.**

Le Conseil municipal décide de ne pas modifier le seuil du montant concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres.

**- Attribution de subventions aux associations**

Mr le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer des subventions pour l'année 2021 aux associations. Il rappelle qu'une enveloppe de crédits d'un montant 2500 € est inscrite au budget 2021 à l'article 6574.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions :

- Association des parents d'élèves	600 €
- Amicale des sapeurs-pompiers	200 €
- Club du 3 <sup>e</sup> Age « l'Arc en Ciel »	200 €
- Comité des fêtes de Pachins	200 €
- Comité des fêtes de Vaureilles	200 €
- Société de de Chasse -St laurent	200 €
- Association sportive Anglars-Vaureilles	200 €

- **Taxe d'aménagement**

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier le taux communal d'aménagement. Le taux communal pour 2022 de 1% reste inchangé.

- **Personnel Communal** – A compter du 25 octobre, Jean-Marc GLADIN réintègre son poste à temps partiel thérapeutique quotité 50 %.

- **Point sur le Cœur de village**, Une réunion mi-septembre avec le Maitre d'œuvre et l'architecte paysagiste a permis de définir les attentes des élus sur le projet Cœur de village. Un travail sera présenté prochainement.

M.POUJADE, Maitre d'œuvre nous a conseillé de vérifier l'état des réseaux existants avant la réalisation des travaux. Monsieur le Maire présente le devis de la SARL Aveyron diagnostic pour l'inspection des réseaux eaux usées et eaux pluviales. Le Conseil Municipal valide ce devis qui s'élève à 6320€HT soit 7584€TTC. Ce montant est un maximum, il pourra être réduit en fonction de la distance à vérifier.

- **Point sur les travaux d'installation du générateur photovoltaïque**- La SARL BROUSSY a terminé les travaux de réfection de la toiture de la salle et installé les panneaux photovoltaïques. Le projet est en attente du branchement ENEDIS. Il faudra sécuriser cette installation en clôturant l'arrière de la salle de Vaureilles.

- **Aide en faveur des cantines scolaires**. Monsieur le Maire a demandé une subvention afin de remplacer le frigidaire de la cantine par une armoire frigorifique. Si le dossier est retenu l'achat sera pris en charge à 100% du montant HT soit 1550€HT.

- **Organisation de la cérémonie du 11 novembre :**

La cérémonie de commémoration du 11 novembre aura lieu au monument aux morts à Pachins le 14 novembre 2021 à 11h00, à l'issue de la cérémonie le verre de l'amitié sera offert par la municipalité à la salle des fêtes de Pachins (Pass sanitaire obligatoire)

- **Bulletin communal 2021 :**

Prévoir une réunion avec la commission communication chargée de la réalisation du bulletin – Membres de la commission : Edith FAIX, Laurent BERNUSSOU, Claude HENRY, Gisèle ONNO, Frédéric PETIT.

**Divers :**

- Madame Gisèle ONNO informe le Conseil Municipal que le contrat informatique avec la SARL SABUT arrive à échéance en début d'année 2022 – suite à plusieurs propositions de prestataires informatiques la société ABOR a fait l'offre la mieux-disante.
- Suite au don par un administré à la commune de films anciens sur la vie du village, il a été décidé, afin de conserver ce patrimoine communal, de faire numériser ces bobines qui seront restituées en mpeg4 HD pour projection sur grand écran. Le coût de cette numérisation s'élève à 2067€ TTC. (montant maximum qui sera réduit pour tenir compte des bandes non exploitables)
- Madame Gisèle ONNO propose de réfléchir à l'aménagement du parc du Pré, avec la mise en place de jeux pour enfants.
- Les administrés du Pré ont demandé à Monsieur le Maire d'aménager l'entourage poubelle du lot le Pré. Ils proposent que la commune achète le matériel et ils réaliseront les travaux eux même. Le conseil municipal avant de se prononcer sur cette demande, souhaite se renseigner sur la pose de panneaux afin de respecter une cohérence sur l'aspect des entourages poubelles sur le territoire de la commune.
- Mme Gisèle ONNO fait part de la demande de Monsieur Johan GRES qui souhaite que le Garage soit signalé sur la route départementale. La réglementation actuelle ne permettant pas la mise en place de panneaux publicitaire, une signalisation d'information locale peut être intégrée selon un cadre réglementaire (les documents de la DDT seront transmis à tous les conseillers).
- Frédéric PETIT informe de l'avancement de l'inscription des chemins de randonnées au PDIPR, certains propriétaires n'ayant pas souhaités signer une autorisation de passage, des modifications d'itinéraire doivent être réalisées pour certains chemins.  
L'enregistrement des chemins de randonnée au PDIPR pourra avoir lieu au printemps 2022.
- Ludovic GRIALOU, délégué présente un compte rendu succinct du Conseil d'école du 19 octobre. L'effectif du RPI 50 élèves répartis 27 élèves à l'école de Vaureilles et 23 élèves à l'école de Privezac.  
Des travaux d'étanchéité de la toiture du préau doivent être réalisés pendant les vacances.  
Il a été demandé de matérialiser une place handicapée, le conseil municipal doit étudier où elle peut être réalisée en toute sécurité.

**VU PAR NOUS, Claude HENRY, MAIRE DE LA COMMUNE DE VAUREILLES, POUR ETRE AFFICHE, LE 26 OCTOBRE 2021, A LA PORTE DE LA MAIRIE.**

**FAIT A VAUREILLES, LE 26 octobre 2021.**

**LE MAIRE :**

**C.HENRY**